

A l'attention de la directrice
de l'ARS Mayotte

Mayotte le 27 mars 2020

Madame la directrice,

Les usagers de Mayotte dénoncent la qualité de prise en charge des patients atteints de COV-19 et de la DENGUE. Et les associations représentant des usagers s'en mêlent ! Nous remarquons encore une fois que notre Département est au cachot. Nous regrettons fortement que les autorités responsables ne prennent pas des mesures fortes. En tant que représentant des usagers de la santé, nous sommes préoccupés par la méthode de prise en charge des usagers. C'est pourquoi nous souhaitons vous exposer ce que l'on a constaté depuis le début de cette crise sanitaire, mais aussi nous souhaitons vous faire part de nos préoccupations et nos questionnements face à l'épidémie de la dengue et la pandémie COVID-19 et nous ferons quelques observations sur la façon dont vous avez organisé ces crises.

Etat des lieux fait sur le territoire concernant la crise sanitaire Covid-19:

- Depuis l'arrivée du premier cas et durant des semaines notre Département souffre cruellement des équipements médicaux (masques, gels hydroalcoolique, tests virus....) or que les circonstances de l'hexagone aurait pu vous prévenir et anticiper ce manque sur notre territoire.
- Les aidants familiaux sont laissés
- Manques de contrôle des personnes venant de l'extérieur il faut ainsi dire que cela est très risqué (aucun contrôle des frontières malgré les annonces faite par le gouvernement).
- Aucune visibilité sur les mesures prises concernant les personnes venant de l'extérieur (par exemple : pas de suivi, pas de vérification de la mise en place du quatorzaine, etc.). Par conséquent ces personnes venant de l'extérieur ont contaminés plusieurs personnes dont les personnels soignant, certains acteurs qui travaillent sur ce territoire (pompiers, médecin, force de l'ordre) et bien évidemment le nombre des personnes contaminées risque probablement

de doubler chaque jours. Dans ce sens nous vous informons que nous avons eu le témoignage captivant d'une personne atteinte du coronavirus " elle a été livré dans la nature sans assistance "et " sans informations sur ces résultats".

- Manque de moyen pour la prise en charge à domicile (pour des suivis sanitaires)
- Manque d'informations détaillées de la part des autorités compétentes (ARS, municipalités....) ce qui a provoqué de la panique et de la démesure auprès de la population.
- D'après les syndicats du personnel soignant du CHM aucune formation n'a été mis en place au sujet du COV-19 (comment s'y prendre face à un patient contaminés ?).

Suite à ces faits les Mahorais n'ont plus confiance aux autorités responsable (ARS, préfecture, municipalités, CDM) quant à la manière gérer cette crise. Autrement des craintes augmentent auprès des associations d'usagers de la santé et de la population.

Il est clair que le virus coronavirus se déplace rapidement et de ce fait notre île rencontre une crise sanitaire sans précédent qui progresse chaque jour.

D'ailleurs, Mayotte compte environ 260 000 habitants, en sachant très bien que nous avons le double en comptant les personnes irrégulières, le premier cas de coronavirus a été identifié le samedi 14 mars 2020 à Mayotte. De nos jours il a été identifié 51 cas, si l'on regard bien ces chiffres on pourrait penser qu'entre la première et la deuxième semaine nous avons 29 nouveaux cas, mais aussi que le niveau d'alerte à été relevé au stade 2.

Pendant nous avons des questions pour l'ARS, voir ci-dessous :

De nos jours combien de cas a été confirmés ? serait-t-il possible de nous tenir informer à chaque nouveau cas, comment le nouveau cas a été t'il contaminé ?

D'après vous est-ce que les cas confirmés respectent t'ils les consignes ? avez-vous mis en place un système de suivides cas confirmés ?

Avez-vous mis en place une cellule de gestion de cette crise sanitaire ? si oui, serait-t-il possible d'intégrer les associations représentant des Familles et des usagers ?

Est-ce que le personnel du CHM et les autres acteurs qui sont en contact avec les porteurs connus ou inconnus sont-ils testés ?

Possédez-vous des moyens pour faire des dépistages ? Si non, pourquoi ?

Pourriez-vous mettre en place des points de dépistage sur les différents points de contrôle ? afin de mieux estimer les nouveaux cas contaminés et ralentir la propagation du virus

Combien de masques avez-vous commandé ?

Pourrions-nous connaître le nombre de masque commandé et le nombre de masques disparus ?

Par conséquent, nous faisons appels à vos plus grandes capacités à gérer des crises sanitaires, et pour cela nous vous invitons à prendre des mesures drastiques.

Etant très soucieux nous élus de France Assos OI- Mayotte nous vous demandons à être associé à toutes les réunions concernant cette crise sanitaires et aussi de mettre en place les mesures suivantes:

- Une cartographie des cas à Mayotte
- Un système de quatorzaine obligatoire pour toutes les personnes entrant à Mayotte et intégrer un système de suivie.
- Des dispositifs avec les différents acteurs (institutions, croix rouge, associations etc.) afin de relayer et échanger les informations auprès de la population.
- Des lieux de dépistage accessible pour tous
- Des équipements médicale très vite (masques, gel hydro, tests de dépistage) aux différents acteurs qui travaillent au service de la population.
- Une plateforme de communication (N°spécial Mahorais et site COV-19-976) afin que la population puisse s'informer et se rassurer auprès des professionnels de santé à Mayotte, en autre les professionnels de santé pourraient échanger des informations entre elles pour mieux gérer cette crise.

Ensuite, c'est avec soulagement que nous avons appris en date du 26 mars 2020 que le gouvernement autorise la prescription du Chloroquine en France, cet élément notre sens est important, car nous osons espérer que vous allez mettre en place des stratégies et des mesures très préventive afin d'éradiquer totalement cette pandémie à Mayotte.

NOTRE DIAGNOSTICS DES CAS DE DENGUE A MAYOTTE:

Nous avons appris qu'il existe plus de 2000 cas de dingue dont 5 personnes y sont décédées à Mayotte.

Mais encore que toute l'île soit concernée, les familles sont rentrées dans la psychose et trouble de panique car il est impossible pour eux de faire la différence entre le dengue et le coronavirus.

- depuis l'arrivée du coronavirus il existe de moins en moins de communication sur les cas de dengue à Mayotte.
- et encore moins d'actions sont réalisés sur le terrain alors que le niveau d'alerte a été relevé au stade 4 à Mayotte, nous dénonçons fortement le manque de rotation des ramassages des poubelles, sensibilisation de la population sur l'épidémie de dengue.

Et pour finir des familles nous ont informés que l'ARS a propagé du DDT en petite terre, ce qui a engendré une crise d'asthme de leur enfant.

C'est pourquoi, nous lançons un appel solennel auprès de votre autorité et capacités à gérer des crises sanitaires, pour ceci nous suggérons la mise en place de ces quelques mesures cités ci-dessous :

- Des dispositifs de lutte contre la dengue en collaboration avec les associations, les collectifs (shikaho etc.) les municipalités et les intercommunalités. En effet ces dispositifs peuvent intégrer la mise à disposition des moyens matériels et humains.
- Mettre à disposition des matériels de lutte contre les moustiques
- Demander aux organisations concernées par les ramassages des déchets d'augmenter les rotations.

Pour conclure nous encourageons les équipes soignant » et à toutes les personnes qui œuvrent tous les jours sur le terrain et qui prennent des risques pour gérer cette crise qui font un travail remarquable. Nous sommes en attentes de réponses de nos doléances pour éviter la catastrophe imminente

Veillez recevoir toutes nos encouragements et nos salutations.

Associations représentant des
usagers de Mayotte et Elus France
ASSOS OI-Mayotte

Copie à :

M. le Prefet de Mayotte

M. le Président de France Assos Santé

Mme la directrice du CHM

Mme et Mr les directeurs des établissements de santé Mayotte